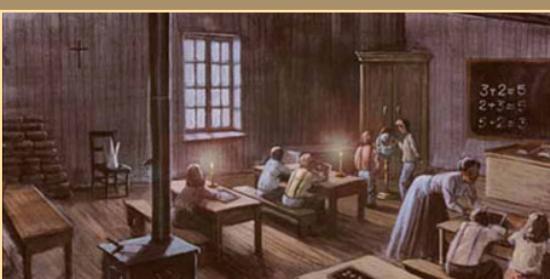


LIEUX PUBLICS et PRIVÉS D'HIER et D'AUJOURD'HUI

Activités de recherche, d'analyse et de synthèse

À l' AUBERGE, Au CAFÉ



Le village
PROLOGUE

DANS CETTE SÉRIE			
1	À L'AUBERGE • AU CAFÉ	5	À LA MAISON
2	À L'ÉCOLE	6	AU MANOIR • AU CONSEIL MUNICIPAL
3	À L'ÉGLISE	7	AU MOULIN SEIGNEURIAL • À LA BOULANGERIE
4	À LA BIBLIOTHÈQUE	8	AU MAGASIN GÉNÉRAL
		9	LE JEU CLANDESTIN • LE CASINO ET LA LOTERIE

HIER À L'AUBERGE • AUJOURD'HUI AU CAFÉ

Des lieux d'hier (1852 à Prologue) et des lieux d'aujourd'hui tels l'école, l'auberge, l'église, la bibliothèque, etc., sont présentés en parallèle et documentés. Tout en approfondissant des épisodes de leur histoire nationale, les étudiants constatent les changements qui se sont opérés dans les interstices du temps. Ils sont invités à développer des scénarios crédibles à partir des pistes proposées.

SOMMAIRE

Hier • À l'auberge L'Harfang des Neiges.....	3
Aujourd'hui • Dans un café.....	3
Boîte à outils • Lectures complémentaires	4
Les mœurs électorales dans le Québec de 1791	4
Amédée Papineau • Le point de vue d'un Fils de la liberté	17
WR. Seaver - Les confidences du marchand Seaver à son épouse	25

HIER • À L'AUBERGE L'HARFANG DES NEIGES

Des hommes sont réunis à l'auberge de Prologue par un temps froid de l'hiver 1853. Ils échangent des propos sur les gens de Prologue et les idéologies politiques.

Il est question des principes défendus par le Parti rouge, le suffrage universel, la représentation proportionnelle et l'opposition aux servitudes imposées par la Grande-Bretagne. Ils parlent de la loi de 1849: suppression du droit de vote pour les femmes qualifiées, les auberges devront fermer le jour du scrutin et les élections se dérouleront dorénavant à heure fixe.¹ Ils parlent aussi d'émigration des jeunes Canadiens français vers les États-Unis et de colonisation.

À une autre table, d'aucuns débattent du choix futur de la capitale nationale. L'incendie du Parlement, survenu le 25 avril 1849, explique que les parlementaires siègent tantôt à Toronto, tantôt à Québec. Trois ans plus tard, ils semblent incapables d'exercer un choix. S'en remettront-ils au jugement de la reine Victoria?

Votre tâche

Écrivez des scénarios qui recréent l'atmosphère de débats qui animent les personnages de l'auberge. Choisissez l'un ou l'autre des sujets de discussion (loi de 1849, incendie du Parlement, émigration, colonisation, etc.). Tenez compte de la personnalité de chacun, de son idéologie politique (ressemblances et différences) et des intérêts qu'il défend.

Vous trouverez quelques lectures complémentaires dans la boîte à outils.

AUJOURD'HUI • DANS UN CAFÉ

C'est l'hiver. Des hommes et des femmes prennent place dans un café. Deux étudiants universitaires discutent des mœurs politiques qui défraient les manchettes.

Votre tâche

1. Quelles différences ou ressemblances pourrait-il y avoir entre les sujets de discussion dont il est question à l'auberge en 1853 et ceux de ces deux étudiants en date d'aujourd'hui?
2. Imaginez un scénario entourant leur discussion en prenant soin d'établir des liens avec des événements dont il est question dans l'actualité du dernier mois.

BOÎTE À OUTILS • LECTURES COMPLÉMENTAIRES

L'incendie de l'édifice du Parlement, le 25 avril 1849, n'est pas un simple fait divers. Il figure en tête d'une liste d'événements survenus à Montréal en 1849, durant « l'année de la terreur », de la « terreur jaune » (en référence aux Orangistes). Voici deux témoignages: celui d'un patriote, Amédée Papineau - *Le point de vue d'un Fils de la liberté*. Puis, le témoignage d'un marchand, W.R Seaver - *Les confidences du marchand Seaver à son épouse*.

LES MŒURS ÉLECTORALES DANS LE QUÉBEC DE 1791

La constitution de 1791¹ a divisé le territoire canadien en deux parties, le Haut et le Bas-Canada, et instauré dans chacune de ces colonies un régime parlementaire sans responsabilité ministérielle. Le cens électoral requis pour que l'on ait le droit de vote étant très bas, la majorité des propriétaires (sans distinction de sexe) peuvent participer à l'élection des députés à une Chambre d'assemblée. Mais, le pouvoir exécutif est confié à des conseillers nommés par la couronne et choisis sans égard au groupe majoritaire des députés élus. Le gouverneur, chef de l'exécutif, est entouré d'un Conseil législatif dont les membres sont nommés eux aussi par le roi, selon le bon plaisir de celui-ci.

Les deux chambres peuvent présenter des projets de loi et chaque projet doit être accepté par la majorité de la Chambre d'assemblée et du Conseil législatif avant de recevoir la sanction royale.

Le pouvoir politique est aux mains d'une oligarchie de hauts fonctionnaires et de militaires britanniques très conservateurs. Les valeurs aristocratiques de ce groupe entraînent une forte méfiance à l'endroit de la participation populaire au pouvoir. Il faut plutôt renforcer la monarchie et assurer la totale soumission de la colonie à l'Empire. Privilégiée elle aussi, l'Église anglicane collabore étroitement avec ce groupe.

Un deuxième bloc de ce parti (le Parti bureaucratique) est formé par la bourgeoisie marchande britannique et par certains grands propriétaires fonciers. La vitalité économique de ce groupe repose sur le «vieux système colonial» et sur le maintien des préférences tarifaires qui favorisent le commerce du bois et des céréales. Ainsi, loyaux et impérialistes par intérêts économiques, la majorité des marchands britanniques s'associent aux aristocrates tories pour limiter les pouvoirs d'une Chambre d'assemblée qu'ils avaient pourtant réclamée, mais dont ils n'ont pas reçu la maîtrise.

À partir de 1840, les anciennes colonies du Haut et du Bas-Canada sont réunies pour former le Canada uni. La Grande-Bretagne maintient le régime parlementaire, mais les conseillers sont toujours nommés par la couronne, et la responsabilité ministérielle est refusée. Bien que

les gens du Bas-Canada soient plus nombreux, ils obtiennent le même nombre de députés que les habitants du Haut-Canada. En outre, ils auront à supporter la dette publique du Haut-Canada, nettement plus élevée. Les Canadiens français conservent leur propre système de lois civiles, mais l'anglais est proclamé seule langue officielle.

Monsieur Sean McLean, un Irlandais catholique établi à Prologue, déteste les Orangistes. L'orangisme au Canada est composé d'Anglais, d'Écossais, d'hommes du nord de l'Irlande, de renégats français tels que Chiniquy et Doudiet, et de fait d'hommes de toutes races qui nourrissent de la haine pour la religion catholique et pour les nations françaises et irlandaises.

«La loi ne suppose pas l'existence de ce qu'on appelle un catholique romain», devait préremptoirement déclarer un lord Chancelier d'Irlande. De fait, sous le nom de «Lois pénales», un minutieux code d'oppression et d'exclusion fut promulgué sous Guillaume III, la reine Anne et Georges Ier. Moines et évêques «papistes» étaient bannis d'Irlande sous peine de mort et les curés réfractaires étaient traqués par des chasseurs de primes. L'enseignement catholique était proscrit. Il était interdit aux catholiques de posséder une arme ou un cheval d'une valeur supérieure à cinq livres. Ils étaient présumés coupables de tous les délits qui se commettaient dans le voisinage de leur résidence. La loi leur fermait les carrières civiles et militaires. Ils n'étaient ni éligibles ni électeurs. Hormis la médecine, il ne leur était loisible d'exercer aucune profession libérale. Il leur était impossible d'acquérir la moindre parcelle de terre. Ils ne pouvaient se consacrer à l'industrie qui était jalousement régentée par des corporations protestantes sectaires et pusillanimes. Empêchés d'hériter d'un protestant, de se marier à une protestante, de défendre leurs maigres biens contre un fils ou un frère apostat, ils étaient rejetés dans les limbes du non-être social, économique et politique. En revanche, ils acquittaient l'impôt, entretenaient la milice et, outrage suprême, versaient la dîme à cette Église protestante établie qui offensait leur foi et leur dignité.

LES ORANGISTES

Une grande partie de la population française du Canada semble être sous l'impression que les querelles et les combats de partis qui ont lieu en certaines occasions sont des luttes de parti par excellence et qu'ils ont été transplantés d'Irlande par deux sections du peuple irlandais. C'est une erreur terrible. Il est vrai qu'une des parties dans cette querelle est irlandaise, mais il est faux d'affirmer que les deux parties le soient. L'orangisme en Canada est composé d'Anglais, d'Écossais, d'hommes du nord de l'Irlande, descendants d'ancêtres anglo-hollandais, d'Indiens, de nègres, de renégats français, tels que, Chiniquy et Doudiet, et de fait d'hommes de toutes races qui nourrissent de la haine pour la religion catholique et pour les nations française et irlandaise, parce que ces dernières appartiennent à l'ancienne et véritable croyance.

L'aperçu suivant des lois pénales fera comprendre aux Canadiens français la raison pour laquelle les Irlandais-catholiques se révoltent contre les démonstrations des Orangistes.

«L'ensemble des lois pénales contre les catholiques, passées par la reine Elizabeth, en Angleterre, a été introduit dans un seul acte du Parlement et passé, par le parlement protestant du roi Guillaume. Ce code: 1° dépouillait les catholiques du droit de siéger en Parlement; 2° il privait les gentilshommes catholiques du droit d'être élus membres du Parlement; 3° il leur enlevait à tous le droit de voter aux éjections et quoique la Magna Charta dit qu'aucun homme ne peut être taxé sans son consentement, il taxait doublement tout homme qui refusait d'abjurer sa religion; 4° il les excluait de tout of-

fice ou place de confiance dans tous les départements du gouvernement, même des emplois les plus insignifiants. 5° il leur enlevait le droit d'offrir des rentes alimentaires ou des prébendes aux églises, quoique ce privilège fut accordé, aux Juifs et aux Quakers; 6° il imposait une amende de £20 par mois pour s'absenter de l'église dont ils ne partageaient pas les croyances; 7° il leur défendait d'avoir des armes dans leurs maisons pour leur défense; d'intenter des actions en justice, d'être des gardiens ou des exécuteurs, de pratiquer le droit ou la médecine, de voyager à plus de cinq milles de leurs maisons; 8° Si une femme mariée s'absentait de l'église, on lui confisquait les deux tiers de son douaire et elle ne pouvait devenir l'exécitrice du testament de son mari; 9° il était légal pour quatre juges de paix, dans le cas où un homme était trouvé coupable de ne pas aller à l'église protestante, de le faire venir devant eux, l'obliger à abjurer sa religion, ou, s'il refusait, ils avaient le droit de l'exiler pour la vie, et ce, remarquez-le bien, sans juge ni jury, et s'il rentrait, il devait être emprisonné pour la vie ou souffrir la mort; 10° il permettait à deux juges de paix de traduire devant eux toute personne âgée de plus de seize ans et de lui demander d'abjurer la foi catholique, si l'homme refusait et s'il possédait une propriété, ses biens passaient à son plus proche parent qui, était ou qui devait, devenir protestant; 11° il empêchait un catholique d'acheter des terres, et tous les contrats qu'on passait avec lui étaient nuls; 12° il imposait une amende de £10 par mois sur toute famille catholique, employant un maître-d'école catholique, et il imposait une amende de £2 par jour à un tel maître

d'école; 13° il imposait une amende de £100 pour envoyer son enfant à une école catholique à l'étranger, tel enfant était privé pour jamais du droit d'hériter, d'acheter ou de posséder des terres, des profits, des marchandises, des dettes, des legs ou sommes d'argent en Angleterre ou en Irlande; 14° pour être allé à la messe on était puni par une amende de £60; 15° tout prêtre catholique qui rentrait d'un voyage d'outre-mer, était passible d'une condamnation à la pendaison ou à l'écartelage; 16° Tout protestant qui devenait catholique ou tout catholique qui induisait un protestant à devenir catholique, pouvait être condamné à mort; 17° un maître d'école catholique, privé ou public, ou même un huissier, ou l'aide d'un protestant, pouvait subir son procès pour félonie; 18° deux juges de paix pouvaient traduire devant eux tout catholique, lui ordonner de déclarer serment où et quand il avait entendu la messe, qui étaient présents, le nom et la résidence de tout prêtre ou maître d'école qu'il connaissait, et, sur son refus, ces deux hommes pouvaient le condamner sans autre forme de procès, à une détention d'une année dans une prison de félons; 19° tout protestant soupçonnant un autre protestant de garder une propriété de fidèle commis pour un catholique, pouvait filer un bill contre lui et lui enlever la propriété; 20° tout protestant voyant un fermier catholique sur une terre louée à volonté, et qui, dans son opinion, avait un rendement d'un tiers de plus que le loyer annuel, pouvait entrer dans cette ferme et, en jurant le fait, il pouvait en chasser le locataire catholique; 21° tout protestant, voyant un catholique avec un cheval valant plus de cinq louis, pouvait lui ôter le cheval en lui offrant cinq louis; 22° pour enlever aux catholiques

toute chance d'obtenir justice, tous ceux qui professait la religion catholique, les protestants seuls pouvaient être jurés dans des procès entre catholiques et protestants; 23° les chevaux et les voitures des catholiques devaient être dans tous les cas, saisis pour l'usage de la milice; 24° les marchands d'Angleterre, dont les navires pouvaient être pris par des croiseurs lorsque la nation était en guerre avec une puissance catholique pouvait prélever des droits au montant de leurs pertes sur les catholiques dans le royaume anglais; 25° la propriété d'un protestant, dont les héritiers légitimes étaient catholiques, allait à son plus proche parent protestant; 26° si un protestant avait une propriété en Irlande, il lui était défendu d'épouser une catholique; 27° tous les mariages entre protestants et catholiques étaient annulés quoi qu'il put y avoir des enfants issus de ces mariages; 28° tout prêtre qui célébrait un mariage entre un catholique et un protestant, était condamné à être pendu; 29° un père catholique ne pouvait pas être le gardien de son propre enfant, si l'enfant, quelque fut son âge, prétendait être protestant, l'enfant était enlevé à son père et confié à un protestant; 30° si l'enfant d'un catholique devenait protestant, le parent devait être sommé immédiatement et de déclarer sous serment la pleine valeur de ses propriétés de toutes espèces et la cour pouvait procéder à la division de sa propriété comme il lui semblait bon.»

«En l'année 1689, la bataille de la Boyne eut lieu en Irlande, entre Jacques II, un roi catholique d'Angleterre et d'Irlande, et Guillaume, prince d'Orange, le stathouder hollandais. Les forces du côté de Guillaume étaient composées de huguenots français,

de calvinistes hollandais et de protestants irlandais et anglais. L'effectif de son armée était de 30,000. L'armée de Jacques était composée de catholiques français et irlandais et estimée à 18,000 ou 25,000 hommes. Guillaume était un général d'expérience, et, Jacques, quelques étaient ses talents, s'est trouvé, ce fatal jour de juillet, être un lâche insensé, qui, au lieu de combattre pour sa couronne comme un roi et un soldat, s'enfuit du champ de bataille pendant l'action, s'embarqua pour la France et acquit le titre en Irlande de «sale Jacques». La journée de la Boyne fut perdue et avec elle la noble cause de la pauvre Irlande.

«Environ cent, ans plus tard, les protestants du nord de l'Irlande se formèrent en association appelée «Les loges loyales d'Orangistes,» le nom d'Orange étant en commémoration du prince hollandais qui avait remporté la bataille de la Boyne, et qui devint ensuite Guillaume III, roi d'Angleterre. Les Orangistes, depuis ce temps, sont devenus un fléau pour l'humanité en général et pour les Irlandais catholiques en particulier. Par eux-mêmes ils étaient impuissants, lâches et méprisables, mais protégés par l'armée et la puissance de la protestante Angleterre et agissant contre un peuple sans armes, ils commirent les atrocités les plus inouïes. Dans un seul comté d'Irlande, en l'an 1795, ils massacrèrent 7,000 catholiques désarmés, incendièrent 6,000 maisons, et devenant plus féroces et plus audacieux ils allèrent jusqu'à placarder des affiches sur les portes de chaque maison catholique avec les mots: To hell or to Connaught (à l'enfer ou à Connaught.) Connaught, on doit se le rappeler, est une province dans l'ouest de l'Irlande, de l'autre côté du Shannon, où Cromwell, un monstre

sanguinaire voulait envoyer les catholiques en 1648, et maintenant ce sont les Orangistes qui veulent exécuter son plan. Cependant le gouvernement anglais était alors en guerre avec la France, et comme la France triomphait partout de ses ennemis et était l'amie et la protectrice de l'Irlande (lorsqu'elle le pouvait) l'Angleterre intervint et leur plan fut déjoué. Peut-être serait-il à propos de faire observer ici qu'autant la haine des Orangistes est vivace contre les Irlandais catholiques, autant ils abhorrent les Français catholiques. Ils haïssent ces derniers encore davantage, parce qu'ils leur attribuent, avec raison, beaucoup de leurs défaites dans des batailles sanglantes et parce qu'ils sont, en général, les champions du catholicisme.

«Les Irlandais et les Français sont de la même race et de la même religion. Leur esprit naturel, leur gaieté de cœur et leurs dispositions généreuses sont presque les mêmes, descendants comme ils sont de l'ancienne famille des Celtes. ILS ONT COMBATTU ET CONQUIS côte à côte sur plus d'un champ de bataille historique, «de Dunkirk à Belgrade,» leur sang généreux a coulé dans un même courant, pour la cause de l'autel et de la liberté; plus d'une fois, leur cri de guerre a terrifié l'Anglo-Teuton lorsqu'il était presque enivré par la victoire. On estime que depuis le siège de Limerick, en 1692, jusqu'à la grande bataille de Fontenoy, en 1745, 400,000 Irlandais ont perdu la vie au service des Français. La France, de son côté, a fait plusieurs efforts pour libérer l'Irlande. Plus d'une flotte de braves a été balottée par les vagues, et les vents près de ses rives ouest aux barrières de fer dans des tentatives pour débarquer, mais le hasard,

dans ces occasions, a toujours été favorable à l'Angleterre.»

Après ces quelques remarques préliminaires, ARRIVONS au CANADA, et voyons ce que l'Orangisme a fait, ce qu'il fait encore afin d'entraver le progrès de ce pays si libre et si beau, et y semer les germes de discorde qui ont été si fatals à la belle, mais malheureuse terre d'Erin.

L'Orangisme est une société secrète, où les initiés ont des signes secrets et des mots de reconnaissance, un des serments terribles qu'un des candidats a été obligé de faire en Irlande était de marcher jusqu'aux genoux dans le sang des «papistes».

Ils disent que ce serment a été modifié au Canada, cela peut être vrai ou faux, mais il est indubitable qu'ils nourrissent une haine invétérée et implacable contre l'Église catholique et que leur but définitif est d'exterminer les membres de cette église et de s'emparer du soi.

Le Canada a été d'abord découvert, exploré, conquis et colonisé par des Français, pour la plupart, des Jésuites français, fait qui, on doit le supposer naturellement, leur donne certains droits; mais les Orangistes disent le contraire. Personne n'a de titres au sol du Canada que les protestants, l'habitant français est simplement toléré dans le pays.

Les Anglais firent la conquête du Canada en 1759, lorsque la France était épuisée, lorsqu'un roi faible et débauché présidait à ses destinées. On doit dire que le traité qui a été alors signé, garantissant les droits des habitants, a été fidèlement gardé par le gouvernement impérial en autant qu'il y

était concerné, malgré la tyrannie qu'aient pu exercer des gouverneurs poussés par le fanatisme des factions orangistes. Si les intérêts du gouvernement impérial ont été sauvegardés dans la guerre de l'Indépendance, c'est grâce à la loyauté des habitants canadiens-français. Sans eux le Canada faisait partie des États-Unis, car les sujets anglais étaient alors aussi hostiles et aussi républicains que leurs voisins.

Ce fut l'action des orangistes, qui poussa les Canadiens français à la révolte en 1837-38, tandis que leurs frères dans les loges conspiraient contre la princesse Victoria; ce fut aussi les Orangistes qui massacrèrent sans pitié les blessés et des hommes inoffensifs pendant cette terrible période de l'histoire du Canada. Ce fut les orangistes qui, laissés libres comme des démons incarnés, excitérent les malheureux réformistes du Haut-Canada et qui jetèrent dans la baie la presse de William Lyons Mackenzie. Cette société illégale et cruelle se croit le seul corps loyal dans le Canada, mais lorsque ses desseins sont frustrés, elle n'hésite pas à jeter sa loyauté aux quatre vents, de foulter l'allégeance dans la poussière, de menacer de jeter la couronne de la reine d'Angleterre dans la Boyne, de se former en parti annexioniste, d'ameuter la populace contre le représentant de la reine et d'incendier l'édifice du Parlement. À proprement parler, les Orangistes n'ont aucun parti politique, mais, règle générale, ils sont conservateurs dans Ontario et libéraux dans Québec. La raison en est bien simple: Québec a un gouvernement dont la majorité est catholique et qui est conservateur. Naturellement, les Orangistes lui sont instinctivement hostiles, pendant qu'à Ontario, ils trouvent les choses plus acceptables. Aussi

vrai que le 12 juillet arrivera, soyez sûrs que les Orangistes et les Orange Young Britons paraderont avec leurs insignes infâmes, ils marcheront dans les rues des villes d'Ontario et de Québec où ils le pourront, jouant

*Levez-vous, fils de Guillaume, levez-vous,
Et nous chasserons devant nous le Pape à
coup de pied.*

*Levez-vous, fils de Guillaume, levez-vous,
Au son de la musique.*

*À bas les «papistes» dans toute la ville,
Les «tondus» seront terrassés.*

*Levez-vous, fils de Guillaume, levez-vous,
Et écrasez les hommes du Pape.*

*Levez-vous, fils de Guillaume, levez-vous,
Le soleil brûlant de juillet répand ses rayons.*

*Levez-vous, fils de Guillaume, levez-vous,
Nous ferons encore la bataille de la Boyne..*

*«Papistes» français et irlandais,
Nous nous lèverons tous et ils tomberont.*

*Nous exterminerons leur race
Dans notre glorieuse patrie.*

les airs les plus insultants, qui, s'ils étaient compris par les Canadiens français, feraient bouillir le sang dans leurs veines. Un de ces airs est:

*Levez-vous, fils de Guillaume, levez-vous,
En avant et tenez votre poudre sèche.*

*Tous les tondus sont étendus dans la poussière,
Ils devront tomber encore plus bas.*

Nous sommes l'épée et le bouclier de Gédéon,

Faites céder les papistes sanglants

*Comme nous l'avons fait sur le champ
d'Aughhrim
Et sur le plateau de Dolbe.*

*Levez-vous, fils de Guillaume, levez-vous,
L'épée et la bible à la main.*

*Pendant que nos bannières flottent au vent,
Chassons-les de notre pays.*

*La France restera contente chez elle,
Il y aura des pleurs à Rome.*

*Le tambour de notre musique orangiste
Retentit glorieusement.*

Un autre air c'est: «The protestant boys», une chanson encore plus insultante pour les catholiques, si c'est possible. Voici les premiers vers de ces bouts rimés:

*Avec le feu, le fer et l'eau bénite, arrosons chaque papiste,
Menons-les au combat où grondent les gros canons,
Et étendons-les à terre sous notre tambour protestant.*

Dans la procession, les maîtres et autres officiers hauts et puissants portent des épées, tandis que leurs suivants sont armés de revolvers. Il y a un chapelain à chaque loge qui porte une bible ouverte. Ce chapelain

est un laïque et, par un singulier paradoxe, c'est généralement l'individu le plus immoral de sa classe. Il va rarement ou presque jamais à l'église et nous pouvons dire avec toute assurance que, règle générale, il

connaît autant le livre qu'il porte avec tant d'ostentation que le Coran. Après s'être promenés toute la journée au soleil, les frères fréquentent les auberges et s'enflamme le cerveau avec du whisky et leur fanatisme les rend dangereux pour les personnes respectables. Ils attaquent tout catholique qu'ils rencontrent parce que c'est un catholique et le battent sans pitié. Malheur au prêtre qui se trouvera hors de chez lui le 12, s'ils ne le maltraitent pas, ils l'insulteront d'une manière grossière. Ces voyous à la face empourprée ont déjà eu l'audace de pousser hors des trottoirs les saintes et douces Soeurs de la Charité. Dernièrement à Montréal, une soeur du Bon Pasteur laissa tomber une sainte relique dans un char urbain. Un Orange Young Briton la ramassa et la lui donna en disant: Marianne, voici ton Jésus-Christ!

L'orangiste est toujours agressif et cherche à étendre son influence par tous les moyens; c'est pour cette raison que les loges cherchent à se multiplier à l'étranger. Après avoir fait un enfer de la pauvre Irlande et un purgatoire d'Ontario, ils essaient à dominer dans Québec. Les Orangistes haïssent Québec avec une haine des plus intenses, car c'est la seule province de l'empire anglois qui ait un gouvernement catholique, et ils prétendent que cet état de choses ne devrait pas être toléré. C'est pour cela qu'ils grincent des dents lorsqu'ils entendent mentionner son nom, et maintenant la Belle Province devra porter leur joug. C'est pour cette raison qu'ils font des efforts terribles afin d'introduire et d'étendre leur ordre à Montréal et dans d'autres villes, mais ils feront plus bientôt. Les Canadiens français connaissaient très peu l'orangisme jusqu'à dernièrement et ils avaient l'habitude de

rire des batailles entre ce qu'on leur a appris à regarder comme les deux différentes sections des Irlandais. Ils riaient en entendant parler d'Orangistes et de Young Britons, mots qui ont maintenant une signification terrible pour eux. La différence entre un orangiste et un Young Briton est que le premier est le père et le dernier, le fils. Lorsqu'il s'agit de faire un acte déshonorant, c'est le Young Briton qui en est chargé et, lorsque l'affaire est découverte, l'orangiste l'excuse en disant: «Oh, ce n'est qu'un enfant. Il sera plus sage dans un an ou deux», mais, en privé, ils lui tapent sur le dos en disant «bravo!» Le fait est que l'existence du Young Briton tend à prouver l'extrême fanatisme de l'orangisme. Non contents d'écumer de rage et de parader dans les rues, il faut de plus qu'ils fassent sortir les enfants innocents, les habiller avec leurs guenilles de partisans. Lorsqu'ils devraient être à l'école pour apprendre l'histoire du Canada, ils sont dans les rues, apprenant à blasphémer Dieu et à insulter la religion catholique; ce sont les Orangistes de l'avenir. Dans ses efforts pour s'étendre dans Québec, l'association a trouvé des alliés utiles dans la personne de MM. Chiniquy, Parent et Doudiet, des apostats canadiens-français, et nous regrettons de le dire, n'oubliant pas son allié le plus fidèle, l'Institut Canadien. Dans l'affaire Guibord, toutes ces puissances, nous pourrions presque dire, ces puissances infernales, opérèrent et conspirent contre l'Église catholique et, après une guerre légale de six années, elles finirent par triompher. Un piquet d'hommes de police aurait été suffisant pour enterrer Guibord, mais afin de donner de l'éclat au triomphe de l'orangisme et des athées de l'Institut, il a été jugé nécessaire d'avoir une armée composée de cavalerie, d'infanterie

et d'artillerie, quoique ce fut un fait bien connu que les barrières du cimetière avaient été fermées par des gamins lors de la première tentative d'inhumation.

C'était le premier grand triomphe orangiste dans Québec et nous procémons maintenant à sa deuxième victoire: l'incendie de l'Église catholique à Oka. Avant d'aller plus loin, il serait opportun de faire quelques observations sur la force des volontaires au Canada, comme un des principaux éléments constituant la force opposée aux Canadiens français et aux Irlandais catholiques, force composée d'hommes toujours prêts à sortir comme par enchantement pour tirer «les papistes sanglants», comme ils se plaisent à nous appeler dans le Canada. À cause des éléments hétérogènes qui composent sa population, les différentes sectes et religions et le caractère peu scrupuleux de ses politiciens, il arrive fréquemment des émeutes d'une nature sérieuse. La milice ou les volontaires sont presque toujours appelés pour supprimer les désordres et lesdits volontaires sont principalement des Orangistes et des Young Britons.

Considérant que les émeutes et les querelles ont fréquemment un caractère religieux et que catholiques et protestants ou, pour parler plus exactement, Orangistes et catholiques se trouvent en présence, il n'est pas difficile de dire ce qui arriverait quand ces frères ennemis auraient des armes. Dans quelques-uns des bataillons d'Ontario, chaque compagnie West n'était rien de moins qu'une loge orangiste, surtout dans les régiments de Toronto. Dans la province de Québec, la situation n'est guère meilleure. Supposons qu'une émeute ait lieu à Montréal, à propos d'une célébration

du 12 juillet et que les volontaires soient appelés aux armes. Qui attaquerait-ils ? Qui protégerait-ils ? Par une étrange coïncidence, au moment où les volontaires étaient mis en réquisition pour protéger le cortège des Orangistes, lors de l'enterrement de Hackett; les régiments canadiens étaient consignés aux casernes, soi-disant pour y monter la garde, mais, en réalité, le but était de les empêcher de protéger leurs co-religionnaires.

Nos lecteurs connaissent les troubles d'Oka et savent comment les Orangistes de Como ont induit les Indiens à brûler l'Église catholique et proférer des menaces de mort contre le Père Laccan. Ils savent aussi que le 12 juillet dernier, les Orangistes vinrent par milliers à Montréal pour l'enterrement de Hackett et déclarèrent hautement qu'il arriverait «malheur à Montréal» s'ils étaient obligés de revenir.

Au 12 juillet les troubles d'Oka étaient à peine apaisés et les catholiques français et irlandais furent jetés dans la plus grande agitation et devinrent animés de l'indignation la plus violente en apprenant que les Orangistes se proposaient de faire une procession dans nos rues en jouant leurs airs insultants. Jusqu'alors, les Français et les Irlandais avaient été divisés par les ruses, les stratagèmes habiles de leur ennemi commun qui les excitaient les uns contre les autres et étaient parvenus à produire la froideur et l'isolement entre ces deux nationalités. Il n'était pas rare d'entendre un orangiste de l'«Alliance» dire à un Canadien français: «Ces Irlandais vous détestent comme le poisson pourri et nous sommes vos amis; ils disent même que vous n'êtes pas bon catholiques.» D'autre part le

même orangiste allait dire aux crédules et bons Irlandais: «Ces Canadiens français sont de race inférieure, ils considèrent les Irlandais comme leurs ennemis naturels et prétendent qu'il n'y a rien en commun entre les deux races, si ce n'est la religion, une bagatelle après tout, car pourquoi la religion serait-elle la cause de divisions entre Canadiens?»

Mais les Orangistes oublient de rappeler aux Canadiens français qu'ils ont généreusement secouru les pauvres immigrants irlandais, alors qu'ils arrivaient en ce pays par milliers, sans ami, sans protection, qu'ils leur sont venus en aide lorsqu'ils étaient frappés d'une épidémie, qu'ils ont recueilli et adopté des centaines de leurs pauvres orphelins et les ont retirés d'institutions où ils auraient perdu leur religion et qu'aujourd'hui, dans la province de Québec, on trouve des milliers d'hommes et de femmes portant d'excellents noms irlandais et qui ne parlent d'autre langue que le français. Ils oublient de leur dire que les Irlandais de Griffintown, le quartier héroïque, sont chaleureusement dévoués à la nationalité canadienne-française et que, mainte fois, ils ont courageusement soutenu la cause de leur commune religion, alors que les journaux protestants de Montréal étaient remplis d'injures à l'adresse de tout ce qui est catholique et français. De fait, sans les Irlandais de Griffintown, il y a longtemps que les Orangistes auraient foulé aux pieds tout ce qui est catholique dans la ville de Montréal.

Il se forme actuellement (si elle n'est pas déjà formée,) une organisation plus formidable que jamais pour notre destruction. Cette organisation s'appelle «La ligue Protestante» et est composée d'Orangistes,

sous les désignations diverses «d'Orange Young Britons», «Odd Fellows», «Forresters», «Young Men's Christian Association» et «Francs-Maçons». Dans cette organisation, l'on trouve des ennemis déclarés et implacables de l'Église catholique, tels que la fameuse Chiniquy, le solitaire Boisseau, le fanatique Daudiet, le bigot Clendinning; les Indiens d'Oka en font partie, ainsi que des nègres et des gens de toutes nationalités, couleurs et croyances, dont le lien, le but est la destruction de notre religion et l'assouvissement de notre race. Cette union formée de tant d'éléments discordants a été ostensiblement établie pour la défense du protestantisme, mais, en réalité, son origine et son but sont l'oppression, l'anéantissement des catholiques. On dirait que les protestants ne sont pas capables de se protéger dans ce pays où ils sont pour les trois-quarts dans le gouvernement, pour les sept huitièmes dans la milice, pour les neuf dixièmes dans la presse où ils ont un gouverneur général protestant, un premier ministre fédéral protestant et où ils sont soutenus par le gouvernement impérial composé de protestants. Ils nous accusent de bigoterie, nous qui sommes, ainsi que nous pouvons le prouver, la libéralité même. Voyons de quel côté sont les bigots, et, laissant tout à fait de côté l'orangisme, comparons, face à face, le catholicisme et le protestantisme.

Dans la catholique France, il n'y a qu'un million de protestants et cependant, ils ont vingt-sept représentants à l'Assemblée nationale et deux représentants dans le cabinet, MM. Léon Say et Waddington.

En Angleterre, les catholiques représentent un huitième de la population et PAS UNE

DIVISION ÉLECTORALE d'Angleterre n'élit un représentant catholique.

Plusieurs des divisions électorales catholiques d'Irlande élisent des protestants, tandis que, dans les divisions où les protestants sont en majorité, un catholique a autant de chance d'être élu que d'arriver à la lune en essayant de s'y accrocher. Les protestants s'unissent contre les catholiques; ceux-ci ne sont pas assez bigots pour former des «classes»; ils choisissent un candidat digne et l'élisent, le portent aux honneurs.

Mais revenons à notre pays, voyons ce qui se passe en Canada. Dans la province d'Ontario, il y a cent cinquante mille François et deux cent trente mille Irlandais, sur une population d'un million et demi; et cependant, chose remarquable, il n'y a, à la Chambre des Communes du Canada, qu'un représentant irlandais catholique et pas un Canadien français de cette province.

Voyons maintenant quelle est la situation à Québec. Sur une population d'un million deux cent mille, les protestants ne comptent que pour un dixième, et cependant ils ont douze représentants à la Chambre des Communes.

Dans la ville de Montréal, grâce à une entente tacite, les Anglo-Écossais, bien que ne représentant qu'un quart de la population, élisent un membre aux communes et ont presque le monopole de la Corporation. Imaginez-vous, les Irlandais catholiques de Toronto allant demander à leurs concitoyens protestants le même privilège, la même convention tacite et vous voyez d'ici les rires méprisants avec lesquels ils seraient accueillis. C'est un fait pénible à constater,

mais pourtant aussi vrai que parole d'évangile, que plusieurs immigrants catholiques peu zélés pour leur foi et voyant, dès l'arrivée, les priviléges dont jouissent les protestants, se conforment, du moins extérieurement, à la religion protestante.

Un sombre nuage plane actuellement sur notre beau pays du Canada et nous annonce de lugubres événements. Ce n'est plus seulement contre les Orangistes que nous, catholiques, avons à combattre, mais contre le protestantisme qui est identifié avec cette société mal intentionnée. De tous les points d'Ontario et de Québec des districts les plus éloignés, nous recevons des avis de préparatifs qui n'annoncent rien de bon pour les catholiques, LEUR LIBERTÉ, LEUR RELIGION. Ce nuage sombre c'est «la ligne internationale protestante» ou «l'Alliance des droits civils» ou la «Confédération orangiste» c'est une alliance à laquelle on peut donner tel nom que l'on voudra. Les contributions en argent pleuvent dans la caisse de l'association sous prétexte d'élever un monument à Hackett. On fournit également des armes et des contingents d'hommes désignés à Toronto, Belleville, Brockville et dans d'autres localités. Ils ont pour mission de défendre l'orangisme dans la catholique cité de Montréal et de faire avaler le protestantisme à la population, malgré elle, si cela est nécessaire. Et comment les catholiques se préparent-ils à la lutte? L'Union catholique est prête; elle est formée de jeunes gens braves et dévoués. Mais l'Union catholique est faible en face de tant d'ennemis. Les Canadiens français commencent à reconnaître sa valeur et viennent grossir ses rangs, mais ils ne s'y sont pas encore adjoints en assez grand nombre pour la rendre aussi imposante

qu'elle doit l'être. L'Union catholique devrait compter 10,000 Canadiens français et Irlandais à Montréal, 5,000 à Québec et 50,000 dans toute la province. Comme les Orangistes, elle devrait être prête à secourir ses frères à l'heure du danger. Les Irlandais de Montréal, les hommes du Griffintown que la presse protestante cherche si obstinément à déprécier, ont jusqu'à présent défendu les intérêts catholiques et combattu presque seuls dans ses intérêts. Pareil état de choses continuera-t-il ? Lorsque les Orangistes qui nous haïssent encore plus qu'ils haïssent les Irlandais se préparent à nous bannir du pays de nos ancêtres, ou à nous mettre le pied sur la gorge, resterons-nous impassibles, nous soumettrons-nous aux insultes, à l'avilissement que les Irlandais savent si bien repousser avec ce fier dédain, ce regard énergique qui convient si bien aux braves de leur race?

Non, concitoyens, non, Canadiens français, vos coeurs ne sauraient être avilis; vous êtes trop intelligents pour vous soumettre à une clique, trop braves pour ne pas repousser un ennemi qui ne résistera pas à votre bravoure. Ayez l'air de céder à un orangiste, il prend des attitudes de lion; tenez-lui tête et ce n'est plus qu'un COYOTE, un poltron. Soumettez-le et il ne viendra plus vous déranger. On raconte des Orangistes d'Irlande un fait qui s'est passé en 1798 et qui les peint bien. Le régiment dit de «North Cork» composé exclusivement d'Orangistes s'était rendu haïssable par les cruautés qu'il exerçait contre les malheureux insurgés qui tombèrent en son pouvoir. Les soldats violaient les femmes et tuaient les hommes qui n'étaient pas de leur opinion. À la bataille de Oulart Hill, ce régiment fut complètement défait par les volontaires de Wexford

et s'enfuit à vingt mille de son camp. Une nuit, ils apprirent que les rebelles les poursuivaient et étaient prêts de les atteindre. Alors ces vaillants Orangistes se levèrent et s'enfuirent, en queue de chemise, et sans arrêter, à quarante milles plus loin. Quand le commandant en chef apprit cette fameuse retraite, il dit que, «Si les Orangistes se battaient la moitié aussi bien qu'ils avaient courir, ils seraient invincibles.» Les Orangistes sont essentiellement lâches. Mais quand ils sont protégés par la troupe, ils sont d'une bravoure surnaturelle! Il n'est pas nécessaire de qualifier les atroces tentatives de meurtre faites depuis deux mois chez nous par les Orangistes, tentatives dont quelques-unes ont réussi, tandis que les Orangistes se sont vantés d'avoir fait réussir les autres.

Il paraît qu'à une réunion de la Grande Loge exécutive tenue à Belleville, au mois de mars dernier, une résolution a été passée demandant vengeance pour Hackett. Or, il est bien connu que Hackett a été tué dans une émeute, ayant lui-même des armes à la main, et cependant cette terrible société médite une vengeance et des meurtres nocturnes. En conséquence, Cummins a été emmené, égaré et l'on a attenté à ses jours, Gummeling Bell a reçu une balle dans la tête ; Carey a été frappé presque au cœur; Colligan a reçu un coup fatal et plusieurs autres ont été blessés par la main d'assassins délégués à cet effet. Ces actes ne sont comparables qu'à celui du Sauvage qui guette la victime, l'étrangle et croit qu'il mérite le ciel pour ce fait.

Nous avons vu, à Montréal, le commencement des attaques orangistes. Dieu seul sait

où cela finira! L'objet avoué des Orangistes est d'exterminer les catholiques de la province de Québec.

«La vigilance continue est le prix de la liberté.» Soyons donc tous prêts à faire face

à l'orage. Tenons-nous prêts, Canadiens français, à aider nos frères irlandais lorsque les hordes orangistes viendront à Montréal, le 12 juillet, avec des armes à la main, des versets de l'Écriture sur les lèvres et la haine dans le cœur.

CONCLUSION

Si l'auteur de ce pamphlet croyait un instant que ces quelques pages contribueraient à semer la division dans les deux grandes sections chrétiennes de cette province, il croirait que ce serait un grand malheur. Loin de là est son but, il voulait établir une distinction entre ce que l'on appelle orangisme et la religion protestante; et en montrant le premier sous ses véritables couleurs, il veut prouver aux protestants et aux catholiques que c'est le seul obstacle à l'entente cordiale qui existait entre toutes les sectes avant que l'orangisme commençât à montrer sa tête dans la cité de Montréal. La Société St. George est, par exemple, une association composée exclusivement de protestants, et cependant il n'y a pas un catholique dans la province, Français ou Irlandais, qui ne verserait son sang pour elle afin de la protéger contre des injures ou des insultes, pour la bonne raison que ce corps n'insulte et n'injurie personne. Mais nous demandons à toute personne sans préjugé s'il agirait de même avec la société secrète et illégale des Orangistes? Que les protestants désavouent et découragent l'orangisme, et les éléments hostiles de notre société n'auront plus leur raison d'être, et le règne de la paix et de la concorde continuera encore dans cette belle province.

NOTES :

1. HAMELIN, Jean et Marcel, *Les mœurs électORALES dans le Québec de 1791 à nos jours*, Montréal, Les Éditions du Jour, 1962, 59-60.

AMÉDÉE PAPINEAU • LE POINT DE VUE D'UN FILS DE LA LIBERTÉ

Dimanche, 29 avril¹

J'écrivais les trois lignes précédentes le dimanche matin, jour de Pâques. À midi, j'étais pris de violentes coliques, fièvre et vomissements qui durèrent tout le jour. [...] Pendant cinq ou six jours, je souffris beaucoup de douleurs fixes dans les intestins, fièvre, etc. Ne pouvant prendre aucun remède, et quelques cuillerées seulement de bouillon et de gruau. Le Dr Bouthiller fut appelé en consultation et vint plusieurs fois me voir, et le Dr Bruneau trois fois par jour. Je n'ai jamais, depuis l'enfance, fait une aussi mauvaise et aussi longue maladie. C'est tout dû à une dyspepsie devenue chronique et que je ne pourrai détruire qu'à la longue et par le régime le plus sévère. Alité pendant huit jours, je pus la semaine suivante me tenir, le jour, sur un sofa, et faire un petit tour de voiture entre midi et 1 h. Cette semaine dernière, l'appétit et les forces me reviennent et mes tours de voiture se prolongent. Mais je suis encore très faible, amaigri; et le rétablissement est retardé par l'excitation et l'anxiété que me donnent les scènes de violence et de vandalisme qui, depuis mercredi le 25, déshonorent notre ville. M. Westcott, apprenant ma maladie, arriva ici vendredi matin le 20. [...]

Le soir même de son départ commençèrent les scènes d'anarchie dont je parlais plus haut. À 5 h p.m., le gouverneur général lord Elgin se transportait au palais du Parlement et y donnait la sanction royale à une quarantaine de bills, entre autres celui du nouveau tarif des douanes, et le fameux bill

d'indemnité pour les pertes durant les troubles de 1837-38. Les tories, qui menaçaient et complotaient depuis longtemps, sortirent de la salle du Conseil législatif en hurlant et trépignant, s'armèrent des pierres du pavé, des œufs du marché Sainte-Anne et des auberges environnantes, et, lorsque le gouverneur sortit du palais et remonta dans son carrosse, ils firent pleuvoir sur lui, sa voiture et son état-major, une grêle des missiles dégoûtants dont ils s'étaient pourvus. Il se sauva au galop de ses chevaux et au milieu des huées loyalistes. Aussitôt, les cloches des dépôts de pompiers sonnèrent le tocsin, des feuilletons incendiaires sortis des presses du Montreal Gazette furent répandus de tous côtés et la populace se porta en foule au Champ-de-Mars où elle était convoquée. À la faveur des ténèbres (car quelques torches qu'on y avait allumées furent presque aussitôt éteintes), des orateurs furibonds ameutèrent cette populace sauvage qui, bientôt, s'écria : « Assez de discours, des actes maintenant! Au Parlement! au Parlement!» Il était près de 9 h.

Depuis plus de trois heures, le gouverneur avait été outragé, comme ci-dessus rapporté ; le tocsin sonnait; la foule se précipitait comme les flots d'une mer orageuse dans tous les quartiers de la ville; les rassemblements se concentraient au Champ-de-Mars ; la terreur était partout; les galeries de la Chambre d'assemblée se vidaient, le public les abandonnait; à chaque instant, l'on venait avertir les ministres du danger imminent. Ces messieurs en riaient, haus-

saient les épaules et, rentrant dans leur sotte fatuité, continuaient nonchalamment des débats langoureux sur les bills de judicature de M. Lafontaine ! L'on pouvait insulter un gouverneur, mais qui oserait attaquer des ministres, des ministres comme les nôtres surtout ? Entourés d'une majorité si nombreuse, si dévouée ?

Au milieu d'un discours de M. Laurin², l'émeute arrive du Champ-de-Mars, se répand et entoure le palais du Parlement et, à un signal donné, commencent les hurlements les plus sauvages, et une grêle de pierres démolit en un instant tous les carreaux des fenêtres et brise la plupart des réverbères à gaz qui éclairent l'intérieur. L'orateur, suivi de tous les représentants, se réfugie dans les couloirs derrière la Chambre, et alors seulement les ministres dépêchent des messagers pour les troupes !

Bientôt les portes abandonnées s'ouvrent devant la foule, qui se précipite à l'intérieur, monte les escaliers et fait irruption dans l'enceinte de la Chambre. Elle s'y jette sur les sièges, pupitres, papiers, etc., brise et rompt tout, et accumule les débris au milieu du parquet. Un homme s'assoit sur le fauteuil de l'orateur, proclame l'Assemblée dissoute, arrache et brise l'écusson des armes royales qui couronne le trône et fauteuil. Au même instant, d'autres émeutiers emportent la masse et d'autres mettent le feu à l'amas de meubles brisés qui encombrent le parquet.

En voyant, de la porte derrière le siège de l'orateur, la foule envahir leur enceinte, les représentants et leurs officiers étaient descendus dans les couloirs du premier étage, ou rez-de-chaussée, mais de là il fallut bien-

tôt fuir, aux cris que le portique (en bois) de l'aile sud (derrière eux) était en feu. La foule était encore au-dessus de leurs têtes, elle entourait au-dehors toutes les issues, mais le feu se déclarait de toutes parts. Il fallait choisir entre l'élément destructeur et la foule furibonde.

Les représentants s'élancèrent en masse vers cette dernière, sortirent par la grande porte d'entrée au centre et du côté ouest de l'édifice, et la foule (dont la partie la plus violente était au second à l'intérieur) eut un reste de respect et s'ouvrit devant la colonne des représentants qu'elle se contenta de huer, à l'exception d'un traînard, M. Watts³, qu'elle meurtrit de coups.

Tout le magnifique édifice ne fut bientôt qu'un brasier ardent et immense, dont la réverbération faisait presque jour de la nuit, et de mes fenêtres à Beaver Hall je voyais l'horrible spectacle et les toits écroulant. Quelques représentants, au risque de leur vie, s'élancèrent vers la bibliothèque, mais ne purent rien sauver de ces trésors si précieux, de ces 25 000 volumes dont un grand nombre n'existent nulle part ailleurs, de cette collection, l'une des plus rares et des plus nombreuses qu'il y ait sur l'histoire des deux Amériques ! Perte énorme, irréparable, ainsi que toutes les archives du Canada depuis sa découverte et ses premiers établissements ! Acte effrayant de vandalisme, qui stigmatise à tout jamais la faction sanguinaire et brutale qui l'a commis. Mon premier cri à cet attentat fut : « C'est son bûcher funéraire que le parti tory du Canada vient d'allumer de sa propre main. Il ne s'en relèvera jamais ! » Acte inouï dans l'histoire d'aucun peuple civilisé ! La postérité le jugera.

Les pompiers accourent. La plupart se croisent les bras et demeurent spectateurs impassibles. Ceux qui veulent agir sont insultés, maltraités par la foule ou par leurs confrères, et les tuyaux des pompes sont hachés, les harnais des chevaux coupés. La foule hurle et applaudit sans cesse, et rejette dans les flammes les quelques volumes que quelques-uns veulent sauver!

Deux heures après le tardif appel des ministres, les troupes paraissent enfin sur la scène, et elles aussi admirent le spectacle et en rient. Pas un mouvement pour disperser l'émeute, pour faire des arrestations parmi les hurleurs et parmi les pompiers-spectateurs ! Quelle société ! Lorsque ces troupes parurent ainsi, le brasier s'affaissait déjà, l'incendie terminait. L'émeute parada dans les rues presque toute la nuit, brisa les vitres de l'imprimerie du Pilot et se reposa enfin de ses orgies.

Le lendemain matin, jeudi (26), l'on apprit que le gouverneur était revenu de Monklans dans la soirée et avait siégé la plus grande partie de la nuit avec son conseil des ministres ; que quatre des orateurs du Champ-de-Mars et un chef des pompiers, MM. Ferres, rédacteur de la Gazette, Mack, avocat, Heward et Montgomerie, marchands, et Perry, le chef des pompiers, avaient été arrêtés dans la nuit comme fauteurs d'incendiarisme, et conduits au bureau de police. Aussitôt les rassemblements de se reformer et de se grouper au palais de justice et devant l'Hôtel du Gouvernement, où ils stationnèrent tout le jour, vociférant et insultant, et frappant tous les ministres et leurs partisans qui entraient ou sortaient de ses deux édifices. Les troupes tou-

jours présentes faisaient peu de résistance et semblaient rire de ces excès !

Vers midi, les cinq prisonniers furent conduits, dans deux cabs, du palais de justice à la prison, faubourg de Québec, entourés d'une compagnie de soldats, que la foule talonnait en brandissant des bâtons et applaudissant les prisonniers «et la garnison». Mon cousin, le magistrat Narcisse Amiot, qui s'avisa d'accompagner les prisonniers et de ne pas entrer avec eux et leur escorte dans la cour de la prison, mais voulut aussitôt retourner seul, fut assailli, se réfugia dans une maison que les émeutiers enfoncèrent, et fut contraint de se sauver par une porte de derrière et à travers les champs, tout coupé et meurtri.

Toute la journée, ces rassemblements tumultueux continuèrent, sans la moindre répression de la part des autorités civiles ni militaires, sans le moindre préparatif de défense de la part du ministère. Celui-ci s'était présenté le matin devant la Chambre (que l'orateur Morin avait convoquée à 10 h dans une des vastes salles froides et démeublées du Marché Bonsecours) avec une simple motion de Baldwin qu'un comité fut nommé pour s'enquérir de l'état des bills en progrès lors de leur destruction par les flammes ! Mirabile dictu⁴ ! pas un mot des événements eux-mêmes, de l'affreux état d'abandon et d'anarchie dans lequel on laissait la société. Non, il ajoutait que le temps n'était pas venu de souffler mot de tout cela ! Le ministère n'avait pris aucune précaution, c'était vrai, mais il ne pouvait, ne devait pas prévoir un pareil vandalisme. On en prendrait dorénavant, et la Chambre pouvait leur laisser tout le poids

de leur responsabilité. Ils n'avaient rien à demander à la Chambre. Soit!

La nuit venue, l'émeute reparut de tous les coins, audacieuse et libre de tout frein. Elle passa devant l'imprimerie du Pilot et brisa ce qu'il restait de carreaux. Elle s'annonça bientôt par ses hurlements et, derrière nos rideaux de fenêtres, nous la vîmes défiler devant Beaver Hall Terrace, ramassant des pierres devant notre porte et se précipitant sur les maisons de MM. Hincks (inspecteur général), Wilson (échevin) et Holmes (représentant), presque vis-à-vis notre demeure, et démolissant vitres, portes et fenêtres. Le mobilier des deux premiers messieurs avait été enlevé et caché dans la journée.

J'eus un moment d'inquiétude à cause de mon nom suspect et du voisinage (tout vis-à-vis) de M. Bristow, chaud partisan ministériel. Mais la foule avait d'autres besognes plus pressées. Et elle repassa bientôt à la course, aux cris que les troupes arrivaient (fausse alarme).

Maman et Ézilda, qui étaient venues me demander asile pour la nuit, eurent plus à craindre qu'elles n'auraient eu à la maison Bonsecours, plus rapprochées des autorités qui ne songeaient qu'à se concentrer, immobiles. De Beaver Hall, l'émeute parcourut le faubourg Saint-Antoine jusqu'à la nouvelle demeure de M. Lafontaine, rue de l'Aqueduc, qu'elle chercha à incendier. Elle brûla ses écuries et remises, carrosse et chevaux - brisa tous ses meubles, bibliothèque, etc., mit le feu plusieurs fois à la maison, mais les voisins, l'un surtout, M. Phillips (tory), qui craignit que le feu ne se communiquât à sa propre demeure, parvinrent à l'éteindre et à persuader à la foule de cesser ses ravages. Elle retourna vers la

ville et brisa, en passant, les vitres de la pension de MM. Baldwin et Price (ministres) et d'un aubergiste irlandais patriote, McNamée, les deux maisons formant les encoignures de la rue du cimetière catholique. Elle défila ensuite par la rue Craig et jeta quelques pierres à la maison de M. Drummond (solliciteur général) et à celle du Dr Wolfred Nelson, coin des rues Saint-Laurent et Petite Saint-Jacques. Pendant tous ces dégâts (il était 11h p.m. maintenant), les troupes demeurèrent impassibles, groupées autour de la maison du gouvernement, que personne ne songeait à attaquer. Le gouverneur était à Monklands, flanqué de canons, dont pas une pièce ne roula sur les pavés de la ville. Ils roulaient bien sur ces pavés, au 21 mai 1832 et au 6 novembre 1837, lorsqu'il s'agissait d'intimider un autre parti que celui qui s'ameute aujourd'hui!

J'avais oublié de mentionner que M. Lafontaine n'avait pas paru à la séance de la Chambre le matin. Tout le monde l'avait cru très occupé, dans son bureau de procureur général, à l'enquête judiciaire qui se poursuivait contre les prisonniers. Il n'en était rien. Il passait sa matinée aux noces de son ami et associé en loi, M. Amable Berthelot⁵, avocat, qui épousait la fille adoptive de son honneur, M. le juge Bédard.

Le lendemain, vendredi 27, il y eut vers 11h une assemblée des libéraux au bureau de L'Avenir, et le colonel Taché⁶ (ministre), colonel de Salaberry (adjudant général des milices) et Dr W. Nelson (M.P.P.) s'y rendirent pour fraterniser avec les «Rouges» et leur offrir, de la part du ministère, des armes pour défendre le gouvernement. Leurs offres furent acceptées et ils promirent

d'armer tous les libéraux qui se présenteraient à 6 h du soir.

À 2 h, les tories, sous la présidence de leur grand chef, l'honorable Geo. Moffatt, se réunissaient sur le Champ-de-Mars (en dépit d'une défense des autorités militaires, qu'ils méprisèrent, et qui ne fut pas mise en force!), et passaient des résolutions désaprouvant les actes de violence qu'ils commettent la nuit, mais dont ils font semblant de rougir le jour, «et rentraient, disaient-ils, dans les voies légales et constitutionnelles» en votant une pétition à la Reine pour qu'elle désavoue l'Acte d'indemnité et rappelle le gouverneur, lord Elgin.

À 6 h, les jeunes gens de l'Institut canadien, ceux de L'Avenir et autres, des artisans canadiens des faubourgs, les Irlandais catholiques de Griffintown, etc., au nombre de 800 à peu près, se rendirent au dépôt de l'ordonnance, rue du Bord-de-l'Eau, près des casernes, pour y recevoir les armes qu'on leur avait promises, le matin. Pendant qu'on leur distribuait à chacun une paire de pistolets et un mauvais coutelas ou sabre de marine, et une poignée de poudre et de balles, un détachement tory parut au haut d'une côte et leur jeta des pierres, et tira quelques coups de pistolets. Aussitôt les libéraux de riposter de même, et trois tories furent blessés légèrement et les autres prirent la fuite et portèrent l'exaspération dans leur camp.

Les rassemblements grossirent, se rendirent sur la place du Castor, au marché à foin, où leurs orateurs les haranguèrent pendant toute la soirée. De chez moi, j'entendais leurs hourras. Le général Gore (de son propre mouvement ? Ou de la part du ministère effrayé et vacillant ? On l'ignore vint

alors pour les disperser et leur jura sur sa parole d'honneur que les 500 à 600 libéraux que le gouvernement venait d'armer l'avaient été par erreur («by mistake»), et qu'ils seraient désarmés dès le lendemain matin ! Sur cette assurance, les tories se dispersèrent. Et en effet, samedi matin, 28, les 500 à 600 constables, assermentés et armés la veille, furent désarmés!

Quelle lâcheté et quelle trahison de la part du ministère d'attirer ainsi leurs amis sur la brèche, pour les y montrer à leurs ennemis et pour les y abandonner ensuite, sans défense, à la haine et à la vengeance de leurs adversaires ! L'indignation et le dégoût remplissent tous les cœurs de ces braves citoyens.

Mais cette concession ne suffisait pas. L'on s'aperçut que l'on avait laissé échapper les plus coupables des incendiaires et que l'on ne pourrait soutenir les occupations contre les prisonniers que l'on avait faits, et M. le procureur général Lafontaine conseilla au magistrat de police Ermatinger de se transporter à la prison et de les libérer. Ce magistrat voulut faire exception de Perry, le pompier, contre qui les indices étaient plus graves, mais les quatre autres lui déclarèrent qu'ils ne sortiraient jamais de leurs cachots sans être accompagnés de M. Perry. Ermatinger leur répéta à plusieurs reprises (mensonge ou inépte ignorance) que Perry était emprisonné sur d'autres accusations, d'autres affidavits qu'eux, et qu'il ne pouvait pas le relâcher. Ces quatre persistèrent et alors Ermatinger se ravisa, feuilleta ses papierasses et découvrit qu'ils avaient raison, que les dépositions et affidavits étaient bien les mêmes contre les cinq prisonniers, et il les libéra tous !

Ils furent ramenés en triomphe, drapeau britannique en tête, suivis de plusieurs omnibus et cabs, au milieu des huzzas [hourras] des tories, jusqu'au portique de la Banque de Montréal, place d'Armes, d'où ils haranguèrent la foule pour la remercier. Le cortège s'était arrêté un instant devant l'Hôtel du gouvernement pour y pousser des cris et des hourras de triomphe, sous le nez du ministère en session et d'un régiment sous les armes.

Dans la journée, quelques-uns des ministres eurent la folle outrecuidance de se trans-

porter au bureau des télégraphes et d'y solliciter le monopole, pour le gouvernement, de la transmission et de la réception des nouvelles. Ils n'y avaient pas droit, c'était une faveur qu'ils allaient demander à des compagnies dont ils connaissaient que la grande majorité était tory ! Ils reçurent un refus péremptoire !

La soirée fut assez tranquille, ainsi que le lendemain (le sabbat) que les tories respectèrent.

Lundi 30 avril

À 11 h, hier soir, le tocsin mit de nouveau la ville en émoi. La lueur se montrait au faubourg Saint-Antoine dans la direction de la maison de M. Lafontaine. On apprit bientôt que ce n'était que l'incendie accidentel d'une étable dans le quartier.

Ce matin, l'on apprend que les tories ont brûlé l'effigie en paille de lord Elgin, à Brockville, à Cobourg, à Québec, et l'on annonce que l'on va, ce soir, répéter la même cérémonie ici, sur la place d'Armes. C'est une petite malice qui tient plus du comique que du tragique. Que MM. les tories changent ainsi de ton, on leur en saura gré. Mais les craintes d'insurrection dans le Haut-Canada et de contre coup à Montréal sont encore vives. Dans cet intervalle de calme, le ministère demeure dans son imbécillité et ne fait rien que solliciter avec instance, de la Chambre, un vote de confiance et d'indemnité pour eux-mêmes et le gouverneur; une protestation de loyauté et d'attachement sans bornes à la connexion coloniale, à la constitution actuelle et à l'Union des Canadas ; et d'horreur à l'idée d'une annexion aux États-Unis et d'une constitution vraiment populaire et démocratique ! Ce vote, ils l'arrachent sous la pression des événements extérieurs, et au bruit de l'émeute qui gronde aux portes du Marché Bonsecours. Un seul membre libéral a l'indépendance de voter contre une telle proposition, c'est L.-J. Papineau! Pauvre Canada!

Mardi 1^{er} mai

L'anarchie continue. Hier, à 2 h 30, le gouverneur vint de Monklands à la maison du gouvernement, escorté de cavalerie, pour y recevoir l'adresse votée samedi par la Chambre d'assemblée. La rue Notre-Dame était encombrée d'une foule immense, au milieu de laquelle son cortège avait peine à passer. Tout le long, il fut accueilli par les applaudissements des uns, les huées des autres. Beaucoup de pierres et d'oeufs lui furent jetés, et les stores de la voiture brisés. Dès qu'il fut entré à l'Hôtel du gouvernement, la députation de la Chambre se rendit au Marché Bonsecours, auprès de lui, en montant par la ruelle Saint-Claude, au milieu

d'une haie de soldats et de police, ce qui n'empêcha pas la foule de jeter des pierres et des huées aux représentants. Plusieurs furent atteints et, plusieurs fois, il fallut que les troupes chargeassent à la baïonnette pour écarter la foule et faire cesser la grêle de pierres.

Après la présentation de l'adresse, le gouverneur et son escorte de cavalerie sortirent au galop et, au lieu de revenir par la rue Notre-Dame, s'enfuirent par la rue Saint-Denis. Aussitôt, les tories se jetèrent à sa poursuite dans tous les cabs, calèches et charrettes qui tombèrent sous leur main, et, en passant rapidement par la rue du faubourg Saint-Laurent, ils l'interceptèrent et le rejoignirent au coin de la rue Saint-Laurent et de la rue Sherbrooke. Ils firent aussitôt pleuvoir une grêle de pierres et même de cailloux assez gros pour briser tout le dos de son carrosse. Son frère, le colonel Bruce, reçut par une pierre une forte contusion à la tête, et on dit que le gouverneur lui-même fut légèrement blessé à la figure par un éclat de vitre. La cavalerie ne chargea point! Le cortège continua sa fuite par la route de la montagne et sortit à la barrière Saint-Laurent.

Le télégraphe annonça le départ, hier soir, de Québec, à bord du John Munn, d'une députation des libéraux de cette ville qui venaient offrir condoléances et support au gouverneur. Les tories se portèrent, ce matin, en grand nombre au débarcadère pour y « assommer les rebelles », disaient-ils, lorsqu'ils descendraient à terre. Heureusement que le vapeur les avait débarqués à Longueuil, d'où ils vinrent à la ville incognito et à l'insu des vandales, qui étaient tous armés de pistolets et poignards, et qui auraient probablement commis quelque nouvel acte de sauvagerie, si on ne les avait pas ainsi déjoués. Comme toujours, la garnison qui se compose maintenant de trois régiments de ligne, d'un escadron de cavalerie, et d'une brigade d'artillerie, demeure en bivouac au Marché Bonsecours et devant l'Hôtel du gouvernement, sans réprimer le moins du monde toutes ces violences loyalistes ! Et le ministère ne donne aucun signe de vie !

Maman et Ézilda, qui s'étaient rendues vendredi à Verchères, en sont revenues hier soir. Elles font les malles et paquets, pour s'aller réfugier à la maison que (dans la prévision du choléra) papa a louée pour une partie de l'été au village de la Rivière-des-Prairies, à trois lieues de Montréal. Elles s'y rendront demain ou jeudi.

Mercredi 2 mai

M. Westcott, en apprenant ce qui se passait ici, est revenu de suite. Il arrive à 6 h, ce soir.

Jeudi 3 mai

Cette pauvre Mme Plamondon⁷, malade depuis longtemps, est morte lundi matin et est enterrée ce matin dans les voûtes de Notre-Dame. Lactance vient aujourd'hui pour loger chez moi, comme maman et Ézilda partent pour la campagne. Papa et Gustave se mettent en pension chez Serafino Geraldill⁸. La tranquillité semble renaître en ville. Ça durera-t-il ?

Mardi 8 mai

Maman et Ézilda sont parties ce matin pour la Rivière-des-Prairies. M. Westcott part aussi à 5h pour Saratoga. Marie et moi l'accompagnons à l'embarcadère. Il couchera à Saint-Jean sur le vapeur qui en part à 2 h du matin, et sera à Saratoga demain soir. [...]

Jeudi 10 mai

De nouveaux troubles, hier soir à 11 h. Quelques ministres et de leurs amis donnaient un dîner à l'hôtel Têtu, Grande rue Saint-Jacques, à la députation des libéraux de Toronto, qui était venue présenter leurs condoléances et sympathies au gouverneur. Pendant le repas, les tories s'ameutèrent, au signal ordinaire du tocsin de la pompe Union (place du Marché à foin), et allèrent briser les croisées de l'hôtel. Quelques-uns, plus hardis, pénétrèrent dans la salle du festin et s'y mirent à briser tables, verres et couverts. Plusieurs des convives étaient armés (car les citoyens ne peuvent plus sortir sans s'armer jusqu'aux dents, comme dans les contrées demi-barbares de l'Ouest et du Mexique); ils tirèrent leurs pistolets et les déchargèrent sur leurs envahisseurs, qui s'enfuirent aussitôt, emportant deux blessés. Dont l'un, nommé Miller, grièvement au cou. Les troupes arrivèrent au même instant. Tout était fini. [...]

Dimanche 3 juin

Le Parlement canadien fut prorogé le 30 mai par le nouveau gouverneur militaire, général Rowan, agissant comme député-gouverneur civil, lord Elgin préférant (Dieu sait pourquoi et sur l'avis de qui ?) rester renfermé dans son château fort de Monklands! Ce général Rowan était le secrétaire et le conseiller intime, dit-on, du Vieux Brûlot Colborne en 1838. [...]

Mardi 21 août

Papa, Gustave et Azélie sont venus nous voir avant-hier à Longueuil. Hier matin, nous étions tous à Montréal lorsqu'éclata l'incendie de l'hôtel Cyrus, brûlé par la canaille parce qu'on y tenait l'enquête du coroner sur la mort du jeune Mason, et pendant même l'examen, devant le jury, de M. Lafontaine. Les assassinats, brûlages, etc., continuent. C'était, vendredi, l'hôtel Donegana; hier, l'hôtel Cyrus ; cette nuit, plusieurs maisons de M. Hayes à l'encoignure de la place Dalhousie. Le gouvernement se cache, s'efface, abdique, la société tombe dans l'anarchie et la démoralisation. Affreux état de choses. [...]

NOTES

1. Source: Journal d'un Fils de la Liberté, Sillery, Septentrion, 1998.
2. Joseph Laurin (1811-1888), député de Lotbinière.
3. Robert Nugent Watts, ancien tory devenu libéral, député de Drummond.
4. « Étonnant à dire ».
5. Joseph-Arnable Berthelot, avocat, fils de Joseph-Arnable Berthelot et de Marie-Michèle Hervieux, de Saint-Eustache, épouse JulieHélène Bédard, née « McEnis », fille adoptive du juge Elzéar Bédard (Montréal, 26 avril 1849).
6. Étienne-Paschal Taché (1795-1865).
7. Rosalie Arniot, 61 ans, veuve de Louis Plamondon, avocat de Québec.
8. Rocho-Giacomo-Serafino Geraldi, d'origine italienne, époux de Maria-Anna-Grazia Bosnas (Montréal, 1821), tenait alors une auberge-taverne place Jacques-Cartier. Geraldi était, depuis longtemps, très apprécié des patriotes.

WR. SEAVER - LES CONFIDENCES DU MARCHAND SEAVER À SON ÉPOUSE

¹Ma chère épouse,

J'essaierai de te donner un compte-rendu de ce que je fais et de ce que d'autres gens font, car il se passe de nombreux événements aujourd'hui. Je commence par te dire que je suis heureux de ce que toi et les enfants ne soyez pas ici, car nous sommes à l'aube d'une autre rébellion, non cependant d'une révolte canadienne-française, mais d'une rébellion d'un tout autre ordre. Avant de terminer, je devrai sûrement t'entretenir de loi martiale, de feu, de sang et de meurtre, mais, auparavant, je vais te parler de moi-même. [...]

Les affaires vont terriblement au ralenti et on ne parle plus que d'un gouvernement républicain. Aujourd'hui, le gouverneur est venu en ville à cheval, accompagné comme à l'ordinaire d'un aide de camp et de son palefrenier. Ils rentrèrent vers trois heures et tous croyaient qu'on avait réglé les affaires courantes et que Son Excellence était allée dîner. Mais, une heure plus tard environ, il revint à la ville en grand équipage, entouré de ses officiers et d'une garde plus nombreuse qu'à l'habitude. Pourquoi tout ce branle-bas ? se demandait-on. On ne pouvait supposer une sanction royale à un projet de loi quelconque, car, avant d'accorder une telle sanction, on en donne habituellement un avis public et, toujours selon l'habitude, les soldats se déploient devant le parlement et saluent avec une salve de fusil; tout cela avec grand cérémonial. Mais, cette fois-ci, il n'y eut rien indiquant qu'on sanctionnerait une mesure quelconque. Néanmoins, la rumeur courait qu'on s'apprêtait à approuver le projet de loi visant à indemniser ceux qui avaient subi des pertes lors de la rébellion, même si les députés avaient déclaré auparavant qu'on en était au New Tarif Bill. Mais, par suite des rumeurs qui se répandaient dans la ville comme une traînée de poudre, une populace s'assembla et entoura le parlement pour voir ce qu'entendait faire Son Excellence. Et quand, finalement, on annonça qu'il avait déjà accordé la sanction royale au projet de loi, alors les troubles commencèrent. Au moment où Son Excellence quittait le parlement pour se diriger vers la portière de son carrosse, il fut assailli par des milliers de pierres, de bâtons, d'œufs frais et pourris. Un œuf l'atteignit même au visage, les vitres de sa voiture volèrent en éclats, etc. Mais, grâce à la rapidité de ses chevaux, il réussit à s'en tirer indemne. Son carrosse et sa suite ne connurent pas le même sort. J'arrête ici, car on crie présentement que le parlement est la proie des flammes et, de la porte de ma boutique, je vois des flammes rouges illuminant le ciel. J'y vais. Je continuerai après avoir vu ce qui se passe.

26 avril

Ce n'est que trop vrai. Hier soir, vers les 8 heures, alors que le Parlement siégeait, une populace (on ne peut l'appeler autrement, même si elle était composée de certains de nos meilleurs citoyens) a cerné l'édifice et a commencé à le saccager en brisant les fenêtres, etc. Bientôt les portes furent enfoncées et un gaillard s'élança vers la chaise de l'orateur en s'écriant : «Je dissous le Parlement ! » C'était le signal et, immédiatement, devant les députés et de nombreux spectateurs, on mit le feu aux conduites de gaz à une douzaine d'endroits

et l'édifice devint la proie des flammes. La foule furieuse s'empara de la masse en or, symbole sacré de la royauté, pour l'emporter dans la rue en poussant des cris de dérision et de dédain. Les députés échappèrent de justesse à la mort et le splendide édifice qui contenait des peintures rares, toutes les archives de la province depuis les débuts de la colonie, toutes les lois du Parlement, cette bibliothèque qui valait à elle seule 100 000 livres sterling, fut totalement détruite. Le magnifique portrait de la reine dont tu dois te souvenir fut jeté dans la rue et mis en pièces. Tout est perdu, rien n'a pu être sauvé, ce qui reste n'est qu'un tas de ruines fumantes. La perte encourue par la ville s'élève à plus de 300 000 livres sterling. Les voitures de pompiers n'ont pas eu la permission de s'approcher de l'édifice et ce n'est qu'à l'arrivée du général Gore et d'un groupe de soldats que les pompes à incendie purent approcher pour protéger les propriétés avoisinantes. Aujourd'hui, il y a une terrible agitation en ville et les boutiques sont fermées. On a doublé le nombre de gardes à Monklands et à la prison. Aujourd'hui, on intente un procès, sans examen volontaire préalable, à 20 personnes accusées de malveillance et de sédition. On s'attend à ce que la prison soit attaquée ce soir et que ces personnes soient secourues. Il y aura sans doute des troubles. Je terminerai ma lettre demain.

27 avril

Chère épouse, il y a assurément une grande foule, dont quelques membres sont amusants alors que d'autres ne sont pas drôles du tout. Hier, l'agitation régnait. Vers 8 h 30, un ami entra dans le magasin et me dit: « Seaver, vous êtes mieux de fermer boutique, car la populace s'en vient ». Je me rendis à la porte et je crus voir l'enfer déchaîné. La rue Saint-Antoine était envahie par des hommes armés de bâtons, etc. Heureusement pour moi, ils s'arrêtèrent devant la maison de Madame Smith (face au carrossier Gravel) où logent de nombreux députés. Cela me donna le temps de fermer le magasin avant que la populace n'arrive. La maison de pension de Mme Smith fut saccagée par des gens excités. Toutes les vitres volèrent en éclats et le mobilier fut détruit. Auparavant, les émeutiers avaient saccagé les maisons des honorables Hincks et Holmes, qu'ils vidèrent de leurs meubles. Ils attaquèrent aussi les bureaux du Pilot (journal du gouvernement) et y brisèrent les fenêtres. Alors qu'ils passaient devant ma boutique, ils se mirent à crier : « Chez Lafontaine, chez Lafontaine ! » M. Lafontaine, tu t'en souviens, est le premier ministre. Je suivis bien sûr la populace vers sa demeure qui, en passant, est une splendide maison construite en pierres de taille par Bourris le brasseur qui dut cependant déclarer faillite le printemps dernier. Sa maison fut vendue par la Cour des faillites, cet hiver, et c'est l'honorable M. Lafontaine qui l'acheta. Elle n'est pas encore habitée, mais elle vient d'être somptueusement meublée, en vue du 1er mai prochain. Elle est située à l'arrière de la place Saint-Antoine, en face de la terrasse Bellevue. La propriété était cernée de toutes parts par une foule immense qui froidement et délibérément mit le feu à trois ou quatre endroits. On brisa les vitres, força les portes et commença l'œuvre de destruction. La faïence, la porcelaine de Chine et les miroirs furent fracassés; la cave à vin fut ouverte; les tables, les chaises, les lits d'acajou, tous très dispendieux, furent projetés par la fenêtre; les lits et les matelas furent éventrés et la plume qu'ils contenaient fut répandue dans la cour. Le travail persévérant de M. Phillipps et de certains gentilshommes empêcha

l'incendie de la maison. Mais les dépendances furent totalement brûlées. Un tel instinct de destruction, presque impensable, est horrible. Les soldats peuvent à peine vaquer à leurs occupations, car la rage est dirigée contre le gouverneur et le ministère canadien, et les émeutiers sont souvent des hommes loyaux qui en 1837 luttèrent précisément contre les hommes que ce ministère propose maintenant d'indemniser. On viendra chercher cet argent dans les poches des sujets britanniques pour essuyer les pertes causées par suite de leur allégeance au Souverain. Tous les soldats et officiers sympathisent plutôt avec les émeutiers et, jusqu'à aujourd'hui, les militaires n'ont tenté aucun effort réel pour mettre un terme à l'agitation, sauf pour permettre aux pompes à incendie de protéger les propriétés avoisinantes. On n'a pas permis aux voitures de pompiers d'approcher la maison de Lafontaine jusqu'à ce que les soldats arrivent et forment une garde autour de la maison. Cet après-midi, à deux heures, il y eut une réunion de quelques milliers de personnes au Champ-de-Mars, ce qui n'apaisa en aucune façon l'agitation. On y approuva des résolutions condamnant la conduite de lord Elgin. C'est tout ce que je puis dire. Il est maintenant 8 heures du soir et, de nouveau, j'entends des cris signifiant qu'il y a un incendie. Le général Gore et deux aides de camp viennent de passer à cheval, sabres au clair et armés jusqu'aux dents, ce qui signifie qu'il se passe quelque chose que j'ignore. La rumeur veut que la maison de M. De Witt soit à tout prix saccagée et incendiée ce soir. La horde descend maintenant la rue Craig et je cours à l'extérieur pour être témoin de cette distraction, si on peut s'exprimer ainsi. Il y a un bruit infernal dans la rue et tu sais que M. De Witt est un partisan enragé du projet de loi visant à indemniser les victimes de la rébellion. Il se pourrait bien qu'il ait à souffrir pour cela maintenant. Nous verrons et je te raconterai demain matin les événements de la soirée. S'ils brûlent la maison de M. De Witt, je peux rester dans ma chambre et observer ce qui se passe à l'extérieur, mais j'espère que le vieil homme ne sera pas du tout importuné. Cependant, il ne devrait pas porter le titre d'Américain, car j'abhorre qu'un compatriote, en sanctionnant un pareil projet de loi, fasse déshonneur à ce titre.

28 avril

Je suis sorti hier soir, car nous devions prier en communauté à l'église. Après l'arrivée des fidèles, M. Hayne nous a dit que l'assemblée devait être levée et demandé de retourner à la maison, car, expliqua-t-il, il y avait trop de bruit dans la rue. Chemin faisant, j'ai rencontré, sur la grande rue Saint-Jacques, 300 ou 400 hommes divisés en deux clans, des Canadiens et des anglophones. Ils déambulèrent sur les rues Saint-Jacques, Notre-Dame et Craig, dans le faubourg de Québec, en direction de l'Hôtel du Gouvernement gardé par 300 miliciens canadiens (le gouverneur n'ose plus faire confiance aux soldats britanniques). Les soldats avaient à leur tête le colonel Laclie [sic], un Canadien français, et devaient défendre l'édifice et contenir les troubles. Les 300 miliciens avaient été armés, aux frais du gouvernement, de mousquets et de sabres. Le groupe d'Anglais, armé uniquement de bâtons, voyant la réception que le gouvernement canadien leur préparait, se retira. On tira seulement quelques coups de fusil, ce qui blessa légèrement, je crois, deux ou trois hommes. Les deux camps, armés jusqu'aux dents, vont se rencontrer à nouveau ce soir et, sans aucun doute, on verra dans les rues des effusions de sang. M. Dewitt n'a pas été blessé encore. M. Hincks, le colonel

[Ermatigner] et un autre des chefs canadiens ont été bousculés. Le colonel Gugy est un chef du camp anglais et, après le discours qu'il prononça au Champ-de-Mars, il fut porté en triomphe dans les rues par quatre courageux gaillards. Je pourrais te raconter d'autres incidents, mais il est temps d'arrêter. La querelle est une guerre de races. Les anglophones n'acceptent pas d'être dirigés par un gouvernement canadien et personne n'entrevoit la fin de ces hostilités. Est-ce que ce sera l'extermination de la race canadienne ? Dieu seul peut le dire. Nous vivons une période troublée et le sang coulera encore plus que lors de la rébellion de 1837. Les documents que je t'envoie avec cette lettre te donneront plus de détails. N'aie pas peur pour moi, je ne suis qu'un observateur et je me tiens à bonne distance des troubles. Frost d'ailleurs me traite de sacré idiot et dit qu'il serait beaucoup mieux pour moi de rester à la maison à moins que je ne veuille devenir dépositaire de pilules canadiennes (c'est-à-dire les balles de fusil). Je crois plutôt qu'il a peur. J'ai vu des hommes aussi courageux que lui.
[...]

Je dois maintenant terminer cette lettre. Je n'ai pas le temps de la relire pour la corriger, excuse-moi.

Ton mari affectueux,

W.R. Seaver

NOTES

1. Source: traduit d'après la lettre originale publiée dans Canadian Historical Review, 32, 1 (March 1951), p. 61-65.